Image not found or type unknown

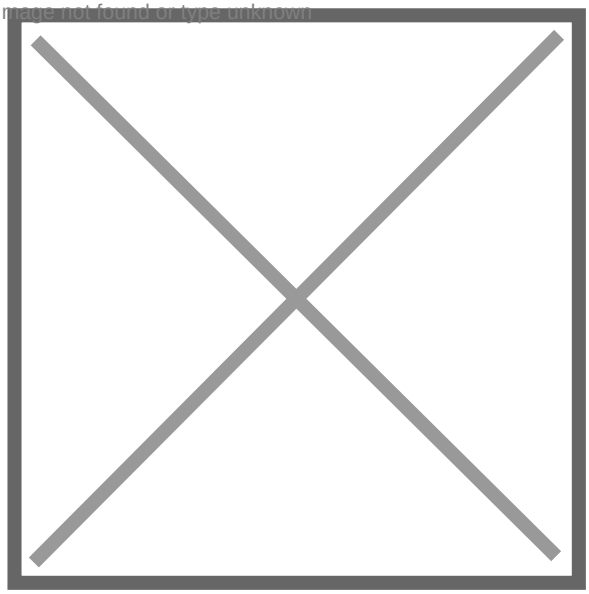

Démarrage d'une activité commerciale indépendante

Par **christophe**, le **25/01/2010** à **19:30**

Bonjour,

je suis en passe de démarrer une activité professionnelle d'agent mandataire indépendant pour un réseau immobilier dont le siège social est dans les alpes maritimes.
je serais remunéré sur la base d'un commissionnement égal à 80% de mes honoraires de ventes et je n'aurais pas de local commercial.
Mon activité sera donc de nature civile et non commerciales et je serais donc imposé au titre de bénéfice non commerciaux.

par contre, je ne sais pas quel régime social et fiscal adopter pour que cela soit le plus intéressant pour moi.

Je vous remercie de m'éclairer le plus possible sur la meilleure solution à adopter

Cordialement

Christophe Roberjot

Par **jeanbaptistecohen**, le **19/02/2010** à **16:40**

bonjour,
je vois que vous vous posez pas mal de questions sur la création de cette entreprise.

moi j'ai ouvert une société en quelques jours qui à 3 activités distincte.
je suis passé par un cabinet parisien, ils m'ont ouvert une société dite"off shore" aux seychelles donc moins de charges,d'impots et forcement un meilleur rendement puis j ai ouvert des bureaux de représentations dans chaques domaines. c'est les moins cher du marché et surtout très rapide.
voici leurs numéro 01.80.88.61.93

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés